



EPM: Chasse à l'éduc?

Il y a quelques temps, nous nous étions étonnés de la façon dont les équipes éducatives étaient traitées. Toujours dans un souci de transparence et de dialogue, nous avons fait part de nos interrogations. Bien naïfs que nous avons été...Certainement à cause de cette fibre éducative, à toujours préférer le positif que le négatif en chaque personne....

Mais peut être est-il temps de changer de discours. Car cette défiance et cette suspicion généralisée à l'égard de ceux qui travaillent, ne laissent plus la place à l'indignation mais à la colère.

Pourquoi ne dites-vous pas ce que vos actes montrent avec éclat.

Le chômeur est un tire au flanc ?

Le travailleur en fait toujours le moins possible ?

Le fonctionnaire est un fainéant ?

Qui voulez-vous pousser à la faute ? Qui voulez-vous avoir à l'usure ?

Aujourd'hui, le mot de « harcèlement » devient une réalité au sein du Service Educatif de l'EPM de Lavour. Comment appeler autrement la surveillance des personnels à leur poste ? Comment appeler autrement des passages inopinés à des heures charnières (prise de service, départ, week-end,...) ? Etre appelé 6 fois durant ses périodes de congés, comment appelle-t-on cela ? Pourquoi certains ont le sentiment d'être sous surveillance ?

Il s'agirait peut être de ne pas confondre ceux qui travaillent à l'EPM avec ceux qui y sont détenus. Et rappelez-vous bien d'une chose : Malgré la perte de salaire, malgré les désillusions de ce travail, malgré la disqualification que les éducateurs subissent en étant employés à jouer les animateurs, malgré les contractuels jetables, malgré les ordres et les contres ordres, malgré le manque d'écoute,....malgré tout ça, le travail est fait.

Même si dans de si exécrables conditions, la motivation s'est émoussée, sachez que nous n'avons pas oublié pourquoi nous sommes là et qu'elle est notre mission : être avec les mineurs et pour leurs intérêts.

Nous ne pouvons en dire autant de notre Administration ni de ceux qui la représentent.

Lavour, le 24 Avril 2008

CGT-PJJ Midi Pyrénées

Tel : 06.60.94.52.

Cgtpjj.mp@orange.fr – www.cgtpjj.fr